

Rapport annuel de l'IBSA 2019

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Auteurs

Sabrine CIPRIANO, Cécile DEVOS

Comité de lecture

Xavier DEHAIBE, Amynah GANGJI et Astrid ROMAIN

Direction de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Astrid ROMAIN

COUVERTURE

Concerto - Communication Agency Photographie : © Eric OSTERMANN

MISE EN PAGE

Richard BODSON

ÉDITEUR RESPONSABLE

Astrid ROMAIN, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse ibsa@perspective.brussels – www.ibsa.brussels

Dépôt légal : Éditions IRIS - D/2020/6374/291

© Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse Reproduction autorisée moyennant mention de la source

Rapport annuel de l'IBSA 2019



TABLE DES MATIÈRES

1.	LIGNE DU TEMPS DE 2019	5
2.	MÉTHODES UTILISÉES PAR L'IBSA	9
3.	L'ÉQUIPE	11
4.	BUDGET DES DÉPENSES DE L'IBSA	13
5.	RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'IBSA	15

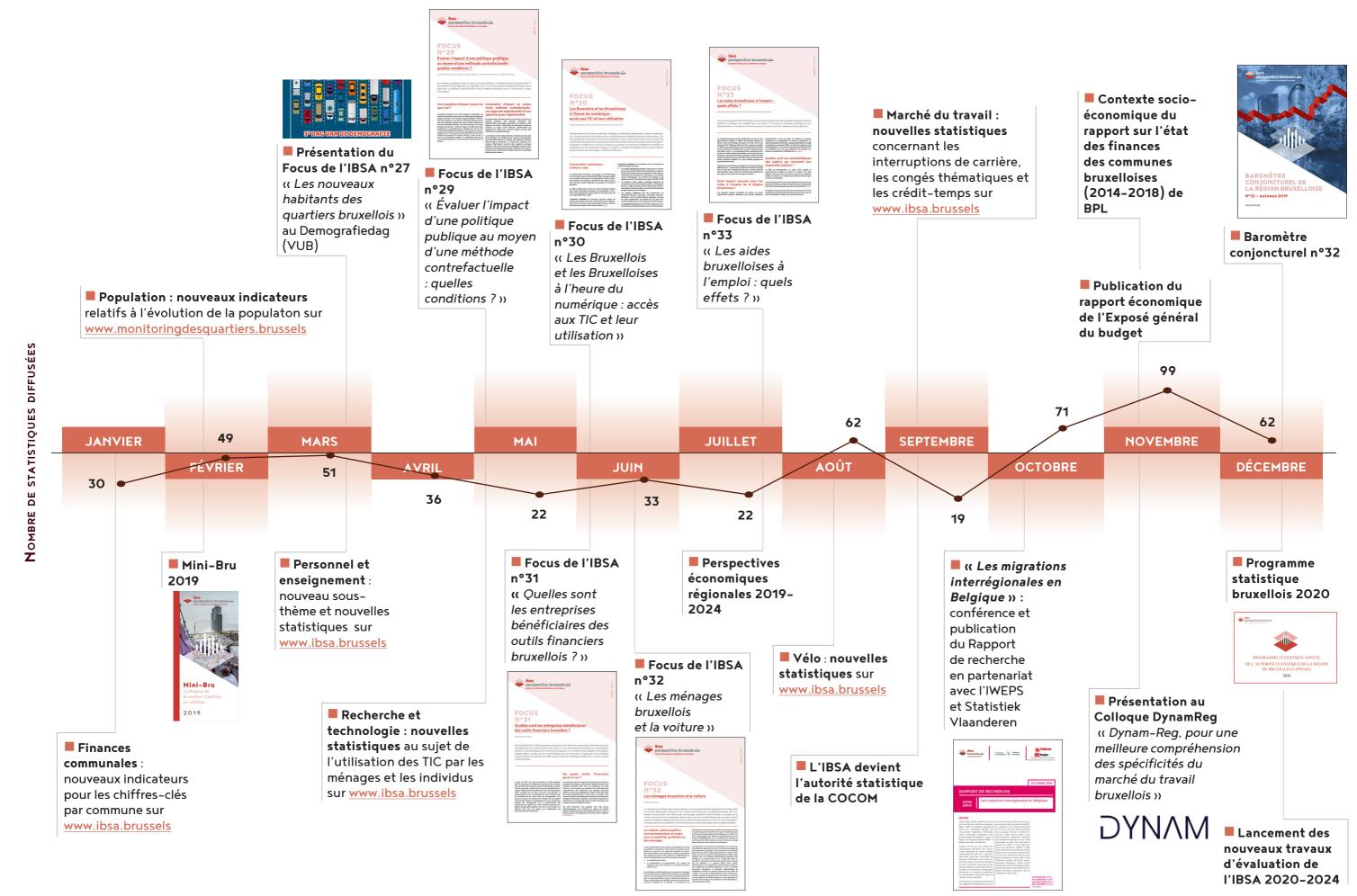
1. LIGNE DU TEMPS DE 2019

L'année 2019 a été jalonnée par de nombreux projets. Ce chapitre présente une ligne du temps des principales sorties de l'année 2019. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive.

Au total, 556 statistiques ont été diffusées via www.ibsa.brussels et 12 analyses ont été publiées en 2019.

En 2019, les missions de l'IBSA n'ont pas changé par rapport à celles réalisées en 2018. Celles-ci peuvent être consultées via www.ibsa.brussels dans la rubrique Missions.





6

7 🔷

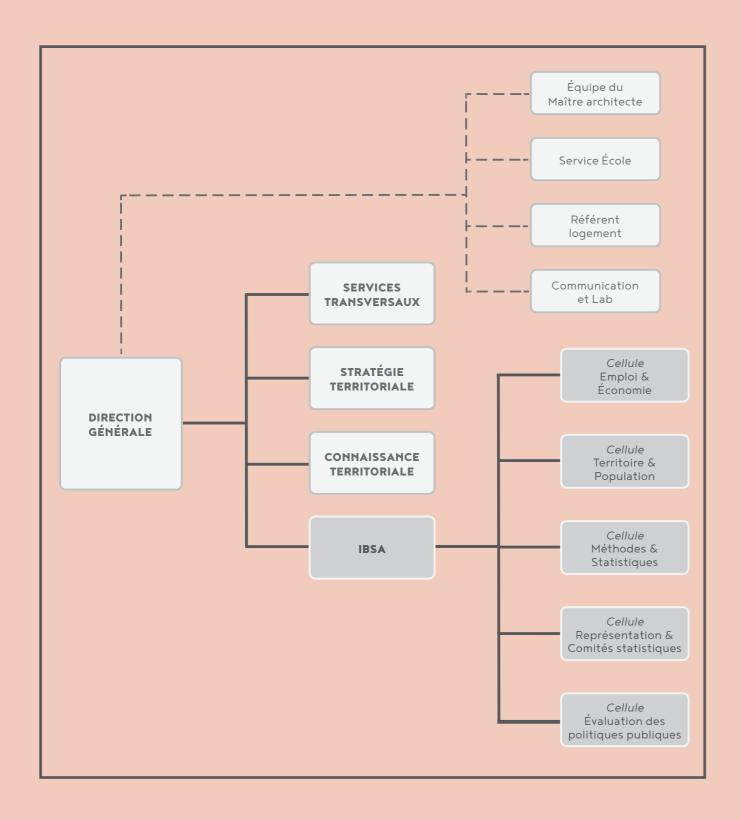
2. MÉTHODES UTILISÉES PAR L'IBSA

Les méthodes utilisées par l'Institut pour réaliser ses travaux sont en adéquation avec les bonnes pratiques scientifiques. Par ailleurs, elles sont notamment discutées au sein du Conseil scientifique de l'IBSA (voir rapport d'activité du Conseil scientifique).

En ce qui concerne la réalisation des tableaux statistiques, les méthodes utilisées sont publiées sous forme de méthodologies accompagnant les tableaux statistiques sur le site internet www.ibsa.brussels.

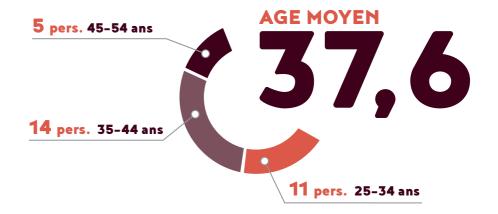
Et pour les analyses, les méthodes sont documentées dans les publications de l'année 2019 (voir ligne du temps).





3. L'ÉQUIPE

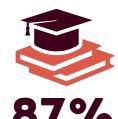




16 HOMMES

14 EEMMES

NIVEAU UNIVERSITAIRE OU ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE LONG



e. L'équipe

L'IBSA est un des quatre départements de perspective. brussels. L'équipe pluridisciplinaire de l'IBSA est répartie en cinq cellules, sous la direction d'Astrid ROMAIN:

- > une cellule « Emploi et Économie » ;
- > une cellule « Territoire et Population » ;
- > une cellule « Évaluation des politiques publiques » ;
- > une cellule chargée de l'appui méthodologique et statistique;
- > et une cellule chargée d'organiser la communication ainsi que la tenue des différents comités statistiques.

L'équipe compte 30 personnes au 31 décembre 2019, soit un nombre qui est resté stable par rapport à 2018. Ceci ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas eu de mouvements au niveau du personnel de l'IBSA. En effet ce statu quo entre 2018 et 2019 résulte de mouvements contraires :

- > cinq nouveaux agents ont rejoint l'IBSA ;
- > deux agents l'ont quitté ;
- > deux agents sont partis en détachement ;
- > et un agent a été transféré au sein d'un autre département de perspective.brussels.



4. BUDGET DES DÉPENSES DE L'IBSA

Le budget indique les recettes et les dépenses afférentes à une année budgétaire, qui correspond à une année civile. Une distinction existe donc entre le Budget des Recettes et le Budget des Dépenses.

Cette partie présente le budget des dépenses de l'IBSA, soit les dépenses autorisées par l'IBSA au cours d'une année budgétaire.

Les crédits budgétaires alloués à l'IBSA sont destinés à financer l'exécution des missions suivantes :

> le développement de l'appareil statistique régional et notamment la mise en œuvre des programmes statistiques que sont les programmes statistiques annuels de l'IBSA et les programmes statistiques intégrés. Le programme statistique intégré reprend l'ensemble des collaborations interfédérales au sein de l'Institut Interfédéral de Statistiques avec les autres autorités statistiques du pays (IWEPS, Statistiek Vlaanderen, Statbel ainsi que d'autres intervenants statistiques: Banque Nationale de Belgique et Bureau fédéral du Plan) en vue de développer de nouvelles statistiques.

- > les études socio-économiques réalisées par l'IBSA ;
- > les missions d'évaluation de politiques publiques spécifiques confiées à l'IBSA;
- > la participation à la gestion du système statistique belge (IIS, ICN, groupes de travail ad hoc, CTRS, conseil scientifique de l'IBSA et le comité de pilotage de l'IBSA);
- > ainsi que le développement et l'entretien des plateformes de diffusion de données sur internet.

Ces crédits budgétaires n'incluent donc pas les coûts directs de fonctionnement liés à l'informatique, à la logistique, à certaines formations « transversales » qui sont organisées par perspective.brussels ou encore aux salaires du personnel de l'IBSA. Ces dépenses sont reprises dans le budget global de perspective.brussels.

Par rapport à 2018, les crédits budgétaires ajustés (voir encadré « en savoir plus sur le Budget des dépenses ») octroyés à l'IBSA en 2019 sont en baisse de 15,5 % pour les crédits engagés et en baisse de 14,6 % pour les crédits liquidés.

	Engagement de crédits budgétaires [€]	Liquidation de crédits budgétaires [€]
Budget ajusté 2019	1528 000	1064000
Budget ajusté 2018	1808 000	1 246 000

Source : budget perspective.brussels, années budgétaires 2018 et 2019. Calculs IBSA.

En savoir plus sur le Budget des dépenses

Qu'est-ce qu'un crédit budgétaire ?

Il s'agit du montant qui est inscrit au Budget des Dépenses et qui constitue une autorisation d'effectuer des dépenses dans les limites spécifiées.

Qu'est-ce qu'un crédit budgétaire ajusté?

Les crédits budgétaires ajustés donnent une image plus fidèle des moyens budgétaires accordés à l'IBSA. En effet, ils intègrent les modifications qui ont été apportées au cours de l'année pour correspondre au plus près aux besoins de l'IBSA.

Qu'est-ce qu'une liquidation de crédits budgétaires ?

Les crédits de liquidation sont les montants qui peuvent/ qui sont liquidés au cours de l'année budgétaire suite à des obligations et pour lesquelles des ordonnances doivent être établies. En d'autres termes, il s'agit du total des factures qui devront être payées au cours de l'année budgétaire.

Qu'est-ce qu'un engagement de crédits budgétaires ?

Les crédits d'engagement sont les montants qui peuvent être engagés pendant l'année budgétaire. Ces engagements peuvent être de deux ordres :

- 1. des engagements contractés pendant l'année budgétaire ;
- 2. ou des engagements échelonnés sur plusieurs années.

Autrement dit, c'est le montant total de tous les contrats qui seront/sont conclus à charge de ce crédit au cours de l'année budgétaire.



5. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'IBSA

Les membres du Conseil scientifique de l'IBSA ont été nommés par l'Arrêté du 26 janvier 2017, portant sur la nomination de douze membres du Conseil bruxellois de l'évaluation, de la prospective et de la statistique :

- Madame Estelle CANTILLON, ULB (suppléant : Monsieur Glenn MAGERMAN);
- 2. Madame Perrine HUMBLET, École de Santé Publique (suppléant : Madame Isabelle GODIN) ;
- 3. Madame Nathalie VAN DROOGENBROECK, ICHEC (suppléant : Monsieur Christian OST);
- 4. Madame Catherine DEHON, ULB (suppléant : Monsieur Thomas VERDEBOUT) ;
- Monsieur David AUBIN, Certificat interuniversitaire en évaluation de politiques publiques - ULB, UCL, ULg (suppléant : Madame Lise FREHEN);
- Monsieur Michele CINCERA, ULB (suppléant : Madame Lauriane DEWULF);
- Monsieur Stefan DE CORTE, VUB (suppléant : Madame Tatiana DEBROUX);
- Monsieur Christian DE VISSCHER, Certificat interuniversitaire en évaluation de politiques publiques
 ULB, UCL, ULq (suppléant: Monsieur Marc ZUNE);
- Monsieur Patrick DEBOOSERE, VUB (suppléant : Madame Christine SCHNOR);
- 10. Monsieur Jean-Michel DECROLY, ULB (suppléant : Madame Sarah DE LAET);
- 11. Monsieur Peter TEIRLINCK, KULeuven campus Brussel (suppléant : Madame Valérie CAPPUYNS);
- 12. Monsieur Benjamin WAYENS, Université Saint-Louis Bruxelles (suppléant : Monsieur Michel HUBERT).

Madame Astrid ROMAIN, directrice de l'IBSA, est membre de droit du Conseil.

En 2019, le Conseil scientifique de l'IBSA (nommé légalement Conseil bruxellois de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) s'est réuni quatre fois (le 13 mars, le 11 juin, le 19 septembre et le 10 décembre). Lors de ces réunions, le Conseil :

- » a approuvé la désignation de Madame Isabelle GODIN comme suppléante à Madame Perrine HUMBLET (École de santé publique);
- > a remis son avis concernant le rapport annuel 2018 de l'IRSA \cdot
- > a débattu du travail méthodologique et de sujets divers, abordés au travers des présentations suivantes :
 - L'impact des institutions européennes et internationales sur l'activité économique de la Région bruxelloise (Salim GADI);
 - BREXIT analyses existantes (Pierre-François MICHIELS);
 - Simulateur pour l'estimation des fonds de la politique de cohésion 2021-2027 (Roger PONGI-NYUBA);
 - Réflexion méthodologique sur les méthodes de découpage territorial (Virginie MAGHE);
 - L'enseignement supérieur et Bruxelles : un tableau de bord (Benjamin WAYENS) ;
 - Analyse de la productivité en Région de Bruxelles-Capitale et comparaison avec les autres régions (Antoine DEWATRIPONT).

